



MAIRIE D'ALBOUSSIÈRE
07440 ALBOUSSIÈRE
Tel : 04 75 58 30 64

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBOUSSIÈRE**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 juillet 2018

MEMBRES DU CONSEIL

En exercice	15	DATE CONVOCATION
Présents	10	20 juillet 2018
Absents	4	DATE D’AFFICHAGE
Absents excusés	1	20 juillet 2018
Votants	10	

L’AN DEUX MILLE DIX HUIT et le vingt-six du mois de juillet à 20h

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PONTON Philippe, Maire,

Présents : Mesdames BERNARD Chantal, GARNIER Gabrielle, LEGRAND Véronique et Messieurs ASTIER Gérard, CORBIN Maxime, COURBIS Bernard, DELARBRE Sébastien, DUPRET Dominique, PONTON Philippe, RAVAGE Raymond

Absents excusés : MME LANCIAN Céline

Absent : BOZZOLAN Cécile, GUILLOT Richard, NODIN Christophe, OSMUK Virginie

Secrétaire de séance : RAVAGE Raymond

Monsieur le Maire propose de rajouter trois points à l’ordre du jour, il s’agit de :

- Demande de subvention régionale pour la rénovation des bureaux du 1^o étage de la Mairie
- Décision modificative n°1 : ajout d’articles comptables au sein de l’opération d’équipement n°100173
- Demande de l’association « les petits Loups d’Alboussière » sur le montant du loyer : les locataires assistantes maternelles de la MAM sollicite la commune pour demander une suspension de l’augmentation du loyer prévu à compter du 1^{er} septembre 2018 et ce pour quatre mois.

Le conseil municipal accepte ces trois ajouts à l’unanimité des membres présents.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU :

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu de la séance précédente en date du 28 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2018 – 045

Subvention sou des écoles :

Annexe : attestation financière classe de découverte 2018

Vu la délibération 2018-033 qui prévoit le reversement du fonds de solidarité pour la classe découverte 2018 pour un montant de 1243 €

Vu l'attestation financière de la classe découverte 2018 qui prévoit un fonds de solidarité à hauteur de 1344 €,

Il est proposé de verser le reliquat de 101 € au sou des écoles.

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- DECIDE de verser le reliquat de 101 € au sou des écoles
- DEMANDE l'application de la présente

Délibération 2018 – 046

Modification de la régie de recettes de la cantine scolaire

Annexe : projet d'avenant à la décision portant institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des repas pris à la cantine scolaire

Vu la délibération du 10 septembre 2004 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des repas pris à la cantine scolaire,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17 septembre 2004,

Vu la délibération n°86-2-2015 en date du 17 septembre 2015 relative au fonctionnement de la régie cantine,

Considérant que la collectivité va se doter d'un logiciel d'inscriptions en ligne à la cantine scolaire,

Il est exposé selon le projet d'avenant susmentionné, les dispositions suivantes :

Article 1 : de part la création du site internet de la commune, la possibilité de régler les inscriptions à la cantine scolaire en ligne, soit par TIPI régie.

Article 2 : l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds à la DDFIP de l'Ardèche

Article 3 : l'encaissement des recettes par TIPI régie sur ce compte

Article 4 : les frais bancaires seront pris en charge par la collectivité

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- DECIDE de modifier la régie de recettes de la cantine scolaire selon les 4 articles susmentionnés

- DEMANDE la modification de la décision portant création de la régie par avenant

Délibération 2018 – 047

Protocole transactionnel entre la commune et la SARL DAUTHEVILLE traiteur

Annexe : projet de protocole transactionnel

Il est préalablement exposé :

De 2015 à 2017, la commune d'ALBOUSSIÈRE a signé un contrat de location-gérance avec la SARL DAUTHEVILLE. Durant cette période, la société a exploité le bâtiment de la buvette du plan d'eau ainsi que les abords ombragés dans le cadre de son activité de restauration.

Conformément à la convention de location gérance renouvelée annuellement sur la période 2015 à 2017 signée par les parties, le loyer annuel est fixé à 10 000 € TTC. Il est précisé que le recouvrement de cette somme est effectué en trois fois : 1/3 fin juillet, 1/3 fin août et le solde à la fin de la saison.

Début 2018, la commune informe la société du reste à recouvrer envoyé par le receveur municipal concernant la redevance des loyers de la buvette du plan d'eau.

La société informe la commune des difficultés structurelles qu'elle rencontre, notamment financières.

Dans ce contexte, le propriétaire de la buvette du plan d'eau et la société se sont rapprochés pour chercher les voies d'une solution transactionnelle portant sur l'ensemble de la réclamation.

Après avoir lu le projet de protocole transactionnel,

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le projet de protocole transactionnel en annexe

- AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Délibération 2018 – 048

Réhabilitation et rénovation thermique des bureaux de l'association « La Tribu »/demande de subvention régionale

Annexe : demande de subvention

La commune met à disposition de l'association « La Tribu » des bureaux du 1^o étage de la Mairie. Ces derniers ont besoin d'une rénovation.

Le montant estimé des travaux s'élève à 14 821.98 € HT

Menuiserie PVC	4 689.63 €
Chauffage	10 132.35 €

La demande de subvention auprès de la Région s'élève à 6000 €

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE les projets de travaux susmentionnés
- SOLLICITE un soutien financier auprès de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES au taux le plus élevé soit 40 %
- AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Délibération 2018 – 049

Décision modificative n°1= ajout d'articles comptables au sein de l'opération d'équipement n°100173

Le lot 6 du MAPA (marché public) « sécurisation de l'école » correspondant à une prestation de service liée à l'évolution et à la sécurisation des accès aux bâtiments scolaires ainsi qu'à l'achat de matériels. Cela nécessite l'inscription de deux articles comptables correspondant au sein de l'opération d'équipement n°100173 et implique la décision modificative suivante :

2051: + 600 €	2313: - 20 100 €
2158: + 19 500 €	
= + 20 100 €	= - 20 100 €

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la décision modificative suivante telle que :
 - l'ajout des deux articles comptables : 2051 et 2158

- le virement de crédits

- demande l'application de la présente

Délibération 2018 – 050

Sollicitation des assistantes maternelles de la MAM/lovers

Par courrier en date du 6 juillet dernier, les deux assistantes maternelles locataires d'un appartement appartenant à la commune ont sollicité la commune pour demander la suspension sur une période de 4 mois de l'augmentation du loyer prévu par le bail (de 300€ à 400 € mensuels) à partir du 1^{er} septembre 2018 du fait de retard d'inscriptions.

Vu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la demande de suspension de l'augmentation du loyer prévu le 1^{er} septembre 2018 pour une période de 4 mois

Décisions du Maire :

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT,

Vu la délégation du conseil municipal accordée au maire par délibération n°15-2014 en date du 10 avril 2014

Le Maire informe des actes pris en vertu de la délégation depuis le 28 juin 2018, date du précédent conseil

n°2018-D007 : contrat d'assurance pour le tracteur mis à disposition pour la période du 06/07/2018 au 15/08/2018 pour un montant de cotisation d'une valeur de 124.67 € TTC

Questions diverses

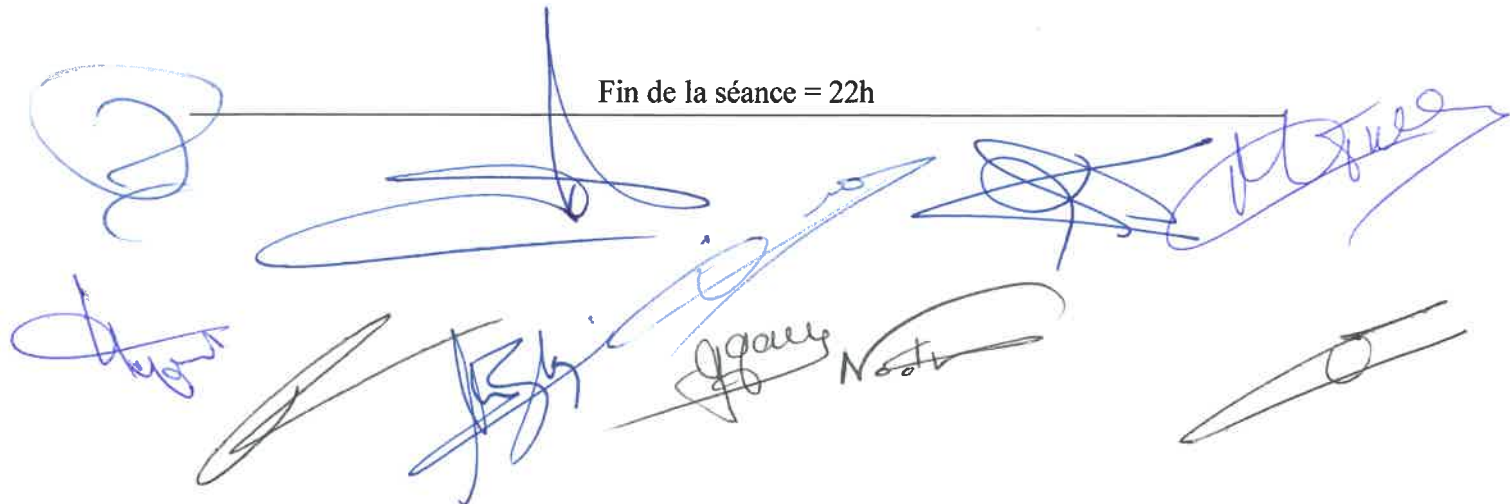
- Fêtes de l'été : point sur l'organisation et la recherche de bénévoles pour la buvette le samedi 4 août sur le créneau 17h – 2h du matin.

- Club de longue : réunion avec la mairie pour échanger sur leurs projets d'investissement

- Travaux/voirie/urbanisme : commission voirie pour faire le point sur les marquages à prévoir

- Ouverture du bureau de tabac : Monsieur le Maire va envoyer un courrier au liquidateur judiciaire

Fin de la séance = 22h

A collection of approximately ten handwritten signatures in blue ink, scattered across the bottom of the page. The signatures vary in style, with some being very stylized and others more legible. They appear to be the signatures of the council members mentioned in the text above.